

1. *Débitrice:* **Apac Genève SA, en liquidation,**  
**1200 Genève**

2. *Remarques:* But: achat, vente, importation, courtage, représentation de toutes matières premières et de tous produits manufacturés ou non; achat, vente, location de tous immeubles et exploitation de tous appartements meublés; administration et gestion de titres et valeurs de toute nature, etc.

MODIFICATION D'ETATS DE COLLOCATION

Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés auprès de l'Office des faillites de Genève, 13, chemin de la Marbrerie à Carouge les états de collocation modifiés.

Il est imparté aux créanciers un délai de 20 jours à dater de cette publication pour intenter action contre les nouvelles collocations.

Sinon, les modifications des états de collocation seront considérées comme acceptées.

Pierre Alain Loosli, avocat  
1204 Genève

(04128188)